

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 6

Artikel: Recensement fédéral des arbres fruitiers
Autor: H.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des gens comme préférable à une contrainte, même légère, génératrice de mécontentements.

La marche lente du phénomène de la déforestation est parfois un prétexte pour la méconnaître. Les vieux forestiers d'autrefois connaissaient bien cet état d'esprit :

« Les Forêts du Roi mal administrées, écrivait *Pecquet* en 1753,¹ ne sont pillées et endommagées que par le détail, et l'insensible progression de leur dégradation empêche qu'on ne puisse connaître à mesure et sur-le-champ le bénéfice et l'avantage de les bien conserver. »

Nous avons déjà signalé l'analogie de situation qu'offrent les forêts de nos colonies avec les forêts de notre ancienne France.

Nous la retrouvons encore ici.

Sans doute, dans l'œuvre de salut que nous venons d'esquisser, une large part est réservée aux générations futures. Rome ne s'est pas bâtie en un jour, et on ne peut espérer remplir en quelques années une tâche dont l'accomplissement en France a demandé plus de quatre siècles. Mais le rôle de notre génération n'en est pas moins considérable et son devoir n'est pas moins impérieux : *c'est à nous qu'il appartient d'empêcher les dommages irréparables*. Car il ne faut pas laisser éteindre le flambeau avant qu'il puisse être transmis.

Nous ne devons d'ailleurs pas nous faire beaucoup d'illusions. C'est une faiblesse inhérente à la nature humaine que de fermer les yeux sur les dangers qui ne sont point à échéance immédiate. Nous savons que tout phénomène à marche lente et progressive ne réussit jamais à inquiéter personne. C'est ainsi que les malades atteints d'un cancer n'y portent, au début, aucune attention, et attendent qu'il soit trop tard pour recourir au médecin.

Les forêts de nos colonies sont en grand danger. Puisse-t-on ne pas trop tarder à appeler le médecin — et à suivre le traitement prescrit.

Recensement fédéral des arbres fruitiers.

Laissons de côté pour une fois, ami lecteur, jardinage, possibilité, méthode du contrôle et autres questions sinon ardues tout au moins controversées. Tournons, pour quelques instants, nos regards d'un côté plus riant. Et si vous aimez les pommes, nous nous entendrons facilement, car j'en raffole. Non point, au demeurant, si je parle de la pomme, que ce soit pour affirmer qu'elle est préférable à la poire, encore que je sois fermement persuadé de telle supériorité. Je m'en garderai bien, car, n'est-ce pas : des goûts et des couleurs point ne faut trop discuter !

Je pense simplement vous faire plaisir en vous apprenant ---

¹ Cf. *Pecquet*, Loix forestières de France, in-4°, 1753, p. 583.

peut-être l'ignoriez-vous — que notre pays est riche en arbres fruitiers. Car vous savez vous intéresser non seulement aux arbres peuplant les forêts, mais aussi à ceux qui ornent nos champs et nos campagnes. Là, encore, on pourrait poser la question : lequel préférez-vous, de l'élégant cerisier, du poirier balourd ou du pommier aux formes pleines et harmonieusement arrondies ?

Mais je m'attarde inutilement.

Je voulais tout bonnement narrer que, dans sa grande sagesse, le Bureau fédéral de statistique vient de dresser l'inventaire du verger suisse. Avouez qu'il en vaut la peine, ce verger national rapportant, en moyenne, 100 millions de francs par an. M. le Dr *Lorenz*, directeur du dit bureau, affirme même qu'en 1929 son rendement brut fut supérieur à celui des cultures de céréales et pommes de terre réunies. Et ceci encore : « L'arboriculture fruitière est l'une des branches de l'agriculture suisse qui fit preuve de la croissance la plus rapide et la plus vigoureuse au cours des dernières décades. » Voilà qui est de bon travail. Bravo, messieurs les arboriculteurs !

Continuez dans cette voie et nous fournissez régulièrement d'appétissantes pommes — je renonce d'avance aux poires — prunes, pruneaux, cerises et noix. Et puissiez-vous, pour ces fruits indigènes, trouver de nombreux amateurs lesquels auront la sagesse de les préférer à oranges, bananes et tutti quanti.

Mais que je n'aille pas oublier, en cette affaire, qu'il s'agit d'un recensement d'arbres.

Ah ! certes, ce ne fut pas une bagatelle. Et il vaut la peine de s'arrêter aux résultats de ce formidable comptage. Il convient au préalable, de bien s'entendre : tout comme il y a fagot et fagot, il y a arbre fruitier et arbre fruitier, sans parler de ceux qui restent vierges de fruits toute leur vie, ou de ceux qui n'ont jamais réussi qu'à en donner de mauvais. Quels sont les arbres inventoriés par nos statisticiens ? Les voici : pommiers, poiriers, cognassiers, cerisiers, pruniers et prunelliers, abricotiers, pêchers, noyers et « autres arbres fruitiers ».

Notre pays en compte 12.082.383 !

En chiffres ronds : douze millions de pieds !

Sauriez-vous deviner quelle est, dans ce nombre, l'espèce la plus fortement représentée ? J'ai posé la question à de nombreuses personnes. Beaucoup ont cru devoir répondre : le poirier. Il n'en est heureusement rien. C'est l'honnête pommier qui vient en tête. En somme, c'est juste. N'est-il pas le plus ancien — songez à Eve et Adam et à la fameuse pomme du paradis — et celui dont l'ascendance remonte le plus loin dans la nuit des temps !

La Suisse héberge, au total, 4.994.122 pommiers. Quel dommage qu'on n'ait pas pu « ronder », ainsi qu'on le dit si joliment en pays fribourgeois, et atteindre le chiffre de cinq millions. Cela ferait mieux encore dans le paysage ! On y arrivera sans doute sous peu.

Le poirier vient en deuxième rang : 3.448.903. C'est beaucoup ; ne faudrait-il pas dire... trop !

Puis suivent *cerisiers* (1.352.887) et *pruniers* (1.303.630), qui se tiennent de près.

Laissons *abricotiers* (141.129) et *pêchers* (89.480), qui sont peu, et passons au dernier représentant de la série : *les noyers*. Ce n'est pas sans quelque appréhension que j'attendais le résultat de l'établissement de leur état nominatif : on les a si bien pourchassés pendant la dernière guerre, nos beaux noyers. On en a tant coupé !

Ami lecteur, vous pouvez vous tranquilliser. Le mal est moins grand qu'on aurait pu le craindre. Nos agriculteurs ont vendu de nombreux noyers, mais pourtant avec mesure : ils ont fait tomber les plus gros, ceux que minait la pourriture. Sans doute, et ils ont mis dans leur gousset de belles sommes. Mais ils ont su en planter aussi, de fort beaux en général. Point n'est besoin de leur apprendre que pour récolter il faut semer et planter : ils le savent mieux que personne ! Ils sont restés gens raisonnables.

Donnez-vous la peine de parcourir leurs campagnes et observez d'un œil attentif. Vous y trouverez encore de beaux spécimens de cet arbre dont ils sont fiers, de ce roi de leurs vergers, en Suisse romande tout au moins. Au cours d'une récente tournée dans la vallée de la Broye, à Curtilles, Lucens et environs, j'ai eu cette satisfaction de pouvoir en admirer de gros, de superbes. A Ollon, Bex, à Yvonand, ailleurs encore, il en serait sans doute de même.

En vérité, l'espèce n'est pas encore en voie de disparition : le pays entier en compte encore 349.294 ! Toutefois, si l'un de mes lecteurs croyait devoir émettre cette réflexion que la Suisse compte trop de poiriers et pas assez de noyers, j'aurai garde de le contredire.

On ne saurait faire de la statistique sans citer des chiffres. En voici de quoi contenter les plus difficiles.

Vous aimeriez apprendre quel est le nombre total des arbres fruitiers dans quelques cantons. Rien n'est plus facile, en consultant les « Résultats du recensement fédéral », que de satisfaire tel désir :

Berne	1.909.426	pieds
Zurich	1.346.395	»
Thurgovie	1.166.041	»
Argovie	1.125.831	»
St-Gall	963.215	»
Lucerne	925.862	»
Vaud	913.285	»
Valais	693.941	»
Fribourg	492.019	»
Tessin	452.441	»

Quatre cantons pourraient ainsi être affublés de l'épithète de « millionnaires-fruitiers ». Les Rhodes Intérieures, le demi-canton mon-

tagnard de l'Appenzell, vient en queue de la série avec le modeste effectif de 18.907.

Examinons maintenant comment cette richesse arborescente se décompose pour quatre de nos arbres fruitiers principaux.

Pommiers. C'est le canton de Berne qui l'emporte, avec 966.166 pieds, suivi par Thurgovie (697.946), Zurich (578.343), Argovie (478.972) et St-Gall (452.238).

Je suis impardonnable d'avoir omis jusqu'ici de vous dire que le résultat de l'enquête est noté séparément, pour chacune des communes de la République. Cela nous donne la possibilité d'établir quelles sont, parmi celles-ci, les dix les plus riches en pommiers. Voici le résultat auquel l'inventaire a conduit :

1°	Commune d'Egnach (Thurgovie)	. . .	38.348	pommiers
2°	» d'Altstätten (St-Gall)	. . .	24.611	»
3°	» de Winterthour (Zurich)	. . .	19.241	»
4°	» » Cham (Zoug)	. . .	17.858	»
5°	» » Waldkirch (St-Gall)	. . .	16.861	»
6°	» » Hüenberg (Zoug)	. . .	16.550	»
7°	» » Langnau (Berne)	. . .	14.809	»
8°	» » Lützelflüh (Berne)	. . .	14.629	»
9°	» » Gossau (St-Gall)	. . .	14.568	»
10°	» » Roggwil (Thurgovie)	. . .	14.489	»

Retenez, je vous prie, le nombre des pommiers dont les habitants d'*Egnach* sont les heureux propriétaires. Ils sont, eux, au total, 2760. Cela équivaut, si je ne m'abuse, à 14 pommiers, en moyenne, par habitant, y compris les enfants au biberon. Instinctivement, je compare avec ma commune — petite sans doute, mais située aussi sur le Plateau — laquelle n'en possède que 187, au total. C'est injuste et je crains fort de devenir jaloux des citoyens d'Egnach...

Mais passons plutôt aux *poiriers* (*Pirus communis*, le poirier commun des botanistes). Dans cette catégorie plus plébéienne, si l'on peut ainsi dire, c'est un village schwyzois qui l'emporte.

1°	Commune de Küssnacht (Schwyz)	. . .	24.584	poiriers
2°	» d'Egnach (Thurgovie)	. . .	23.855	»
3°	» de Baar (Zoug)	. . .	22.135	»
4°	» » Wädenswil (Zurich)	. . .	21.205	»
5°	» » Waldkirch (St-Gall)	. . .	18.381	»

Nous en arrivons aux *cerisiers*. Les régions où se fabrique de bon kirsch sont bien connues en Suisse. L'enquête ne nous a rien révélé d'inattendu sous cette rubrique. Les têtes de ligne sont :

1°	Küssnacht (Schwyz)	. . .	8.092	cerisiers
2°	Arth (Schwyz)	. . .	7.140	»
3°	Spiez (Berne)	. . .	7.031	»
4°	Gipf-Oberfrick (Argovie)	. . .	6.771	»

5° Steinen (Schwyz)	6.090	cerisiers
6° Arisdorf (Bâle-Campagne)	5.998	»
7° Menzingen (Zoug)	5.930	»
8° Magden (Argovie)	5.660	»
9° Baar (Zoug)	5.320	»
10° Langnau (Berne)	5.024	»

Ici, Schwyz l'emporte haut la main. Toutefois, si l'on considère les cantons dans leur ensemble, c'est Berne à nouveau qui vient en tête (315.293); suivent : Argovie (165.423), Vaud (142.548), Bâle-Campagne (104.161), etc.

Finissons ces relevés par ceux concernant *le noyer*. Pour cet arbre précieux, incontestablement le canton de Vaud triomphe et restera sans doute imbattable. A lui seul, il alligne 71.457 noyers, alors que celui de Berne, qui vient en deuxième rang, n'en héberge que 44.550. Viennent ensuite : Tessin (35.922), Argovie (27.964), Zurich (22.118), Fribourg (21.219), Valais (20.168), etc.

Ce sont deux communes vaudoises du district d'Aigle, aux pentes orientées vers le midi, dans la vallée du Rhône, qui peuvent s'enorgueillir d'en être les plus riches.

1° Ollon (Vaud)	2.007	noyers
2° Bex (Vaud)	1.632	»
3° Caneggio (Tessin)	1.427	»
4° Sonvico (Tessin)	1.328	»
5° Chamoson (Valais)	1.244	»
6° Silenen (Uri)	1.085	»
7° Lausanne (Vaud)	1.039	»
8° Yvonand (Vaud)	1.007	»

Le noyer, on le voit, est par excellence l'arbre romand.

Mais je m'excuse, ami lecteur, d'avoir tant abusé, dans ces citations, de chiffres. Mon excuse c'est que pareille enquête n'avait jamais été faite auparavant. Ne fallait-il pas profiter de l'aubaine ! Toutefois, conformons-nous au proverbe de nos malicieux patoisants : « Quand l'é bon, l'é prâu ! » Et en restons là !

Pour finir, notons encore que, ce printemps, les poiriers n'ont pas su fleurir — peut-être est-ce moment propice pour se risquer à dire que le pays en compte trop — tandis que cerisiers et pommiers ont étalé mieux que jamais l'opulence de leurs frondaisons en habit de fête. Les « saints de glace » leur ont été propices. Il y aura, en l'an de grâce 1930, absence de poires (on n'y peut rien !), profusion de cerises et grande joie dans le camp des amateurs de pommes.